



OLÉAGINEUX

N° 02

du 04/09 au
10/09/2024

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la FDGEDA
du Cher

Observateurs pour ce BSV :

AGRICULTEUR, AGRO
CENTRE, AXEREAL, CA 18, CA
28, CA 36, CA 37, CA 41, CA
45, ETS BODIN, FDGEDA DU
CHER, LALLIER SEBASTIEN,
SCAEL, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du
Loiret, SRAL Centre.

SOMMAIRE

Réseau 2024-2025	1
Stade des colzas	1
Ravageurs du Colza	2
Résistance aux produits phytosanitaires	4
Méthodes alternatives	4
Mieux connaître	5
Notes nationales	5

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

EN BREF

60 parcelles ayant fait l'objet d'observations

Stades très variables de levée à presque 8 feuilles

La surveillance limace est une priorité.



Le réseau est actuellement composé de 64 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour ce BSV colza sur 60 parcelles.



Localisation des parcelles du BSV n°2

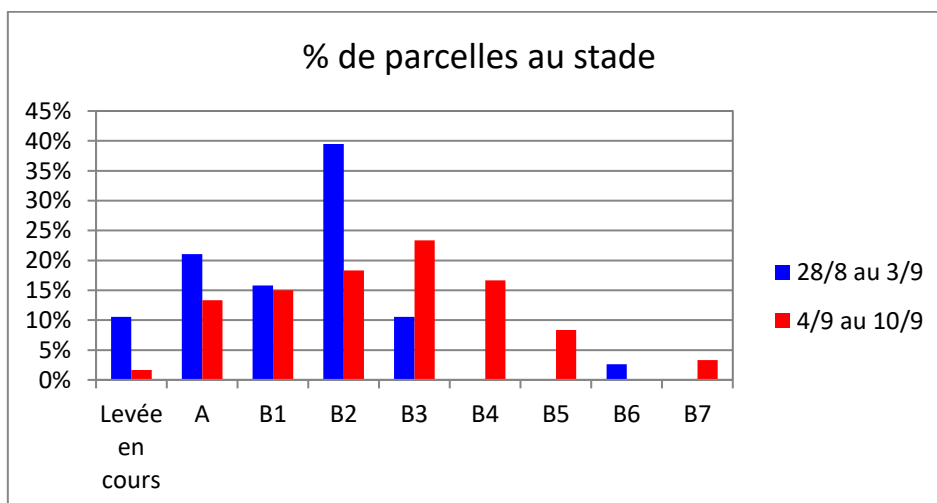
Stade des colzas



Les derniers passages pluvieux sur l'ensemble de la région devraient permettre les dernières levées mais aussi d'homogénéiser certains peuplements. Dans certains secteurs, malheureusement l'intensité des pluies a été telle que la croute de battance créée pourrait compromettre la levée des situations les plus tardives. En cas de questionnement autour de resemis à cette période, il est important d'avoir en tête que les plantes seront très exposées aux différents ravageurs à venir.

Les stades sont très variables d'une parcelle à l'autre à l'échelle du réseau. Ils sont le résultat de la conjonction des dates de semis qui s'étalent du 28 juillet au 3 septembre et de la date des différents passages pluvieux sur la région.

A ce jour, plus de 50 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 3 feuilles. Les températures en dessous des normales observées depuis quelques jours et qui devraient se maintenir pour les 10 prochains jours ne seront pas favorables à une croissance active. La surveillance régulière des parcelles sera donc de rigueur.





LIMACES

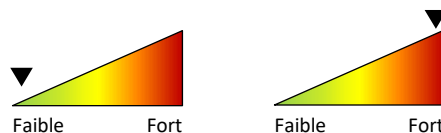
Contexte d'observations

Le risque limace reste le point de surveillance actuellement. Les dernières pluies parfois importantes et la baisse significative des températures leurs sont favorables. Leur présence est signalée dans 62 % des parcelles du réseau. Si le pourcentage de surface foliaire détruite reste en moyenne acceptable autour de 7 %, les valeurs maximales atteignent 20 % et hors réseau des zones de parcelles sont actuellement complètement mangées.

Attention, la présence de limace est très liée à l'historique parcellaire mais aussi aux conditions climatiques qui ont pu être plus ou moins favorables au grès des différents épisodes pluvieux. Les zones avec des structures de sol motteuses et la présence de paille sont à surveiller tout particulièrement.

Le risque doit pris en compte à la parcelle. Pour les parcelles du réseau le risque peut être de **nul** (absence de ravageur) à **fort**.

Représentation du risque selon les situations :



Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces, en cas de présence la survie de la culture est en jeu.

ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

Contexte d'observations

La présence des petites altises en cuvette reste faible avec seulement 6 cuvettes sur 49 signalant leur présence.

Les dégâts sur plante sont eux aussi mesurés. La surface détruite ne dépasse pas 15 % pour la parcelle la plus touchées, la moyenne étant de 4 %.

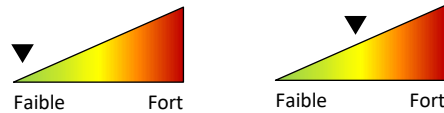
La surveillance quotidienne principalement des bordures pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles doit se maintenir.

Attention, si les conditions climatiques actuelles leurs sont moins favorables, elles sont aussi moins favorables à la croissance des plantes ! Il faut rajouter à cela que la saison avançant, les destructions des repousses d'anciens colzas à proximité des nouvelles parcelles vont s'amplifier.

Le risque doit être pris en compte à la parcelle. Pour les parcelles du réseau le risque peut être de **nul** (absence de ravageur) à **moyen**.

A ce jour, seulement 25 % des parcelles du réseau peuvent être considérées comme hors de la période de risque.

Représentation du risque selon les situations :



Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

TENTHREDE DE LA RAVE

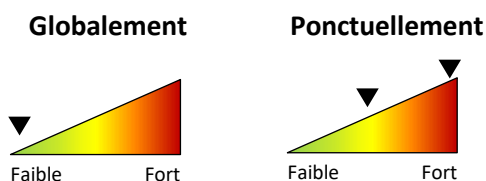
Contexte d'observations

Ponctuellement, quelques adultes de tenthrède de la rabe sont signalés en cuvette dans le Cher et l'Eure-et-Loir. Les adultes ne sont pas directement nuisibles pour la culture, ce sont uniquement les larves qui peuvent être préjudiciables en cas de forte présence.

Seulement 6 parcelles signalent des dégâts sur feuilles (Loiret, Indre-et-Loire, Cher). Les prélèvements sont compris entre 1 et 20 % de la surface foliaire. Les dégâts peuvent être rapides, car la larve double de poids en 1,1 à 1,5 jour et mange le double de son poids par jour. Une surveillance régulière est donc conseillée.

Avec les données disponibles, le risque peut être considéré comme **nul** pour la quasi-totalité des parcelles du réseau mais **moyen** à **fort** de façon ponctuelle.

Représentation du risque selon les situations :



Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

Seuil indicatif de risque

→ Présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au ¼ de la surface foliaire.

Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.

Méthodes alternatives

Retour au sommaire



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>

Notes nationales



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre
- Val de Loire

1245 abonnés au BSV Oléagineux



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

